Libération

CONGO : AUTOPSIE D'UN PROCÈS-FLEUVE

DOCU Le jugement des assassins d'un militant des droits de l'homme saisi pour mémoire et pendant huit mois par Thierry Michel. Une étape clé pour l'émergence d'une démocratie.

L'AFFAIRE CHEBEYA, UN CRIME D'ETAT ?
documentaire de **THIERRY MICHEL** 1h36.

Thierry Michel filme le Congo et ses soubresauts depuis deux décennies. Le maréchal Mobutu, auquel il avait consacré en 1999 l'épatant *Mobutu, roi du Zaïre*, avait expulsé en son temps ce réalisateur trop mordant à son goût. Après sa chute, en 1997, le nouveau pouvoir a fait de Thierry Michel un citoyen d'honneur de cette ex-colonie belge. Mais ce titre n'a visiblement pas émoussé son regard acéré. Année après année, le cinéaste continue imperturbablement à ajouter un chapitre à une œuvre déjà consistante, et toujours aussi libre. Le dernier en date est consacré à l'assassinat d'un militant infatigable des droits de l'homme, Floribert Chebeya.

Emotion. En juin 2010, quand le réalisateur apprend la mort d'un homme unanimement respecté qu'il connaissait personnellement, il fonce tête baissée à Kinshasa. Sur place, il filme l'enterrement, et le départ en exil de la veuve du patron de l'ONG la Voix des sans-voix. Sans le savoir, le voilà embarqué dans une nouvelle aventure cinématographique. Dans l'ex-Zaïre, l'émotion est énorme.

Le jour de sa mort, Floribert Chebeya était convoqué au QG de la police à Kinshasa. Il s'y rend, comme l'attestent les SMS qu'il envoie à son épouse. Puis disparaît. Le lendemain, son corps sans vie est retrouvé dans son véhicule, dans un faubourg de la capitale congolaise. Version officielle, aussi grossière que sordide : le militant a été victime d'un crime sexuel. Mais, curieusement, son chauffeur, le bien nommé Fidèle, a lui aussi mystérieusement disparu sans laisser de trace.

Sous la pression internationale, le régime de Kinshasa procède à l'arrestation de plusieurs suspects, tous policiers. Le grand patron des forces de l'ordre, le général John Numbi, est suspendu de ses fonctions. Avant sa mort, l'ONG de Floribert Chebeya enquêtait précisément sur des massacres perpétrés par ses hommes. Tout s'enchaîne.

Thierry Michel décide de suivre le procès à Kinshasa. Il a accès à tout : aux audiences dirigées par un tribunal militaire, mais aussi aux reconstitutions de la scène du crime, et même aux locaux de la police, où un témoin clé, un Camerounais, dit avoir croisé Floribert Chebeya le jour de sa disparition.

Peu à peu, une vérité émerge sous le regard de sa caméra. Les accusés niant tout en bloc, elle surgit dans les non-dits captés par l'œil du réalisateur. Un policier interrogé qui ne peut réprimer le tremblement de sa mâchoire ; le regard surpris et angoissé du principal suspect, le colonel Mukalay, soudain déstabilisé par un témoignage clé. Ou encore la morgue teintée de soulagement du général John Numbi quand le tribunal rappelle aux avocats des parties civiles que ce haut gradé n'est pas justiciable du fait de son statut… Rien n'est caricatural. Les magistrats – des officiers supérieurs – font leur boulot et posent les bonnes questions. Les avocats aussi, ce qui ne les empêche pas de réclamer des dédommagements astronomiques, provoquant des rires dans la salle d'audience.

> Sous le regard de sa caméra, émerge une vérité, elle surgit des non-dits : un policier interrogé qui ne peut réprimer le tremblement de sa mâchoire…

Exilée au Canada, la veuve de Floribert lit la lettre très émouvante d'un de ses enfants, mais la scène est captée via l'écran d'un ordinateur, évitant l'écueil du pathos. Thierry Michel assiste en direct à la construction, dans la douleur, d'un Etat de droit, où la société civile demande des comptes au pouvoir. Un combat de longue haleine. Lors de la cérémonie de deuil du chauffeur de Floribert Chebeya, dont le corps n'a pas été retrouvé, l'abbé Muka Ruka lance : *«Le drame, dans notre pays, c'est que ce sont ceux qui doivent faire justice qui sont les véritables criminels et les véritables coupables.»*

A l'issue de huit mois de procès, quatre policiers, dont le colonel Mukalay, ont été condamnés à mort. Ils ont fait appel. Un autre est condamné à perpétuité, et le cinquième prévenu est relaxé. Le général John Numbi reste officiellement suspendu de ses fonctions. Quant au sort réservé au chauffeur de Floribert Chebeya, il n'a toujours pas été éclairci. Entre-temps, sa veuve et ses enfants ont obtenu l'asile en France.

Etape. Avec son film, Thierry Michel a érigé un tombeau pour Chebeya. Dans un pays, explique-t-il, où la mémoire est fugace, son film fixe un épisode judiciaire qui, plus tard, apparaîtra peut-être comme une étape clé dans l'édification d'une démocratie digne de ce nom. La cour ne s'y est d'ailleurs pas trompée. Durant le procès, elle a parfois aménagé le calendrier des audiences pour s'assurer de la présence de la caméra du cinéaste. Au Congo, à cette occasion, le cinéma est aussi un contre-pouvoir

THOMAS HOFNUNG

l'Humanité

Retour sur un crime d'État et son procès au Congo

En 2010, à Kinshasa, Floribert Chebeya est retrouvé mort dans sa voiture. Pourquoi ? Comment ? Le film de Thierry Michel, dédié aux journalistes assassinés, offre une réponse.

L'AFFAIRE CHEBEYA, UN CRIME D'ÉTAT ?
de Thierry Michel.
BELGIQUE. 1H34.

Le 2 juin 2010, Floribert Chebeya, militant congolais des droits de l'homme, est retrouvé mort dans sa voiture sur une route de la banlieue de Kinshasa. Son chauffeur a disparu. Lui gît à demi dénudé avec sur la banquette des ongles de femme et des préservatifs. Le cœur a-t-il lâché ou tout cela ne serait-il que le fruit d'une mise en scène ? D'emblée le film annonce la couleur puisqu'il est dédié à la mémoire des journalistes congolais assassinés.

Floribert Chebeya n'était pas, il est vrai, n'importe qui. C'est lui qui était le directeur exécutif de la puissante organisation non gouvernementale La Voix des sans-voix.

Floribert Chebeya était le directeur de l'organisation non gouvernementale La Voix des sans-voix.

Cela pouvait gêner, alors que nous voyons défiler à l'écran les fastueuses images commémoratives des cérémonies du cinquantième anniversaire de l'indépendance du pays, auxquelles répondent les images d'une foule exprimant sa colère aux cris de « Kabila assassin » et « On a éliminé un homme mais pas la liberté ». On a appris que, la veille, Floribert Chebeya avait été convoqué par le général Numbi, inspecteur général de la police, connu pour sa dureté lors de la répression des manifestations de l'opposition, événement sur lequel justement notre journaliste était en train d'enquêter.

La pression diplomatique est d'autant plus forte pour que la vérité se fasse jour que nous sommes à un mois de ces fêtes dont les archives filmées nous rappellent l'existence et que l'absence aux cérémonies de certains chefs d'État ferait mauvais genre. Or, Chebeya était apprécié au-delà du cercle de ses proches. Une enquête est ouverte. Trois jours plus tard, le ministre de l'Intérieur est bien

obligé de reconnaître la nature politique de l'assassinat.

Commence alors un classique film de procès dont les détails n'ont d'autre but que de faire émerger la nature répressive du régime. On entend le témoignage de la veuve. Des policiers sont arrêtés. Des têtes doivent tomber. Le monde entier s'agite. En bref, les choses vont mal. La communauté internationale impose des experts étrangers. L'enterrement de celui qui est devenu un héros va donner lieu aux plus importantes manifestations qu'ait eu à affronter le pouvoir depuis les élections de 2006. Dix mois plus tard, le procès s'ouvre et un épilogue sis un an postérieurement est là pour mettre les pendules à l'heure. Passons sur le tournage, sous pression, et le film, dont le premier montage durait vingt heures. Une nouvelle fois, le prolifique réalisateur Thierry Michel a plongé sa plume didactique dans l'encrier de la militance. On lui doit plus de vingt films, certains chroniqués ici, et ses prochains projets doivent s'appeler *Moïse Katumbi, seigneur de Katanga* et *Mékong River*.

JEAN ROY

Le Monde

"L'Affaire Chebeya (un crime d'Etat ?)" : une chronique de la vie dans un pays ambigu

Floribert Chebeya, militant des droits de l'homme, avait survécu à la dictature de Mobutu Sese Seko, à la guerre civile dont est sorti vainqueur Laurent-Désiré Kabila. Le 2 juin 2010, on a retrouvé son corps près de Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo . La police a immédiatement échafaudé un scénario qui faisait du directeur exécutif de l'organisation La Voix des sans voix, la victime d'un crime crapuleux à connotation sexuelle. La police tenait pour négligeable le fait que Chebeya avait été convoqué dans ses locaux le jour de sa disparition.

Thierry Michel, documentariste belge, mais aussi un peu congolais (voilà vingt ans qu'il chronique l'histoire de l'ex Congo Kinshasa) a sauté dans le premier avion quand il a appris la mort d'un homme qu'il avait rencontré au moment où le pays s'était pris à rêver de démocratie, au début des années 1990. Le cinéaste a ainsi suivi dès le début les péripéties d'un étrange processus qui a mis aux prises le gouvernement congolais de Joseph Kabila , son appareil de sécurité, les organisations de la société civile, les ONG internationales et la presse locale et internationale.

C'est que la version officielle de la mort de Floribert Chebeya a tout de suite volé en éclats, que le gouvernement a accepté de voir traduits en justice - devant un tribunal militaire - quelques-uns des plus hauts responsables de sa police politique et que ce procès public s'est terminé par une série de condamnations sévères accompagnée de l'indemnisation des victimes.

Plus qu'une enquête policière, *L'Affaire Chebeya* est une chronique de la vie dans un pays ambigu, entre démocratie et dictature, entre état de droit et opacité. Thierry Michel est si familier des protagonistes et de la société congolaise que sa caméra l'entraîne vers les aspects les plus singuliers de ce moment.

Il ne s'agit pas tant d'un cérémonial judiciaire comme le cinéma les affectionne que d'une comédie, jouée par des acteurs sincères, qui connaissent les limites de leurs rôles. C'est ainsi qu'on comprend vite que tout un chacun sait que ce procès n'aurait eu de sens que si le chef suprême de la police politique, le général Numbi, avait comparu et avait été contraint de s'expliquer .

Son absence revient comme un leitmotiv, et son ombre plane sur cette justice imparfaite qu'on aurait pourtant tort de qualifier de parodie.

A force de finesse dans l'analyse, *L'Affaire Chebeya* n'est sans doute accessible qu'aux spectateurs qui s'intéressent au Congo, qui le connaissent déjà un peu. Une chance, rien de plus facile que de s'initier aux mystères du pays : les films précédents de Thierry Michel sont disponibles en DVD.

Film documentaire belge de Thierry Michel. (1 h 34.)

Sur le Web : chebeya-lefilm.com ; www.filmsduparadoxe.com/chebeya.html et chebeya.canalblog.com.

Thomas Sotinel

L'avis du "Monde"

À VOIR

Télérama

telerama.fr

L'AFFAIRE CHEBEYA, UN CRIME D'ÉTAT ?

THIERRY MICHEL

Juin 2010, en République démocratique du Congo. Floribert Chebeya, militant des droits de l'homme, est découvert assassiné dans sa voiture. La veille, lui et l'un de ses camarades de lutte – Fidèle Bazana, dont le corps n'a jamais été retrouvé – avaient eu rendez-vous au QG de la police congolaise. Cinq mois plus tard, un procès-fleuve commence... Le documentariste Thierry Michel a le talent d'un dramaturge pour retranscrire les huit mois d'audiences. En se focalisant sur les réactions des juges, des prévenus, du public, il établit un état des lieux des droits de l'homme au Congo. Dans cette affaire, plusieurs policiers ont bel et bien été condamnés, en première instance, par une cour militaire. Mais le commanditaire désigné par les associations, le général Numbi, chef de la police et proche du président Joseph Kabila, n'a, pour le moment, pas été inquiété. – ***Nicolas Didier***

| Documentaire belge (1h34).

Portrait Le Belge Thierry Michel chronique depuis vingt ans l'histoire du Zaïre puis de la RDC, filmant les puissants et les humbles, les mines du Katanga et les prétoires de Kinshasa

Un Wallon au Congo

Thierry Michel n'était pas destiné à devenir une célébrité congolaise. Pourtant, à 59 ans, deux décennies et quatre longs-métrages après son premier film sur le plus grand pays d'Afrique subsaharienne, le documentariste fait partie du paysage du Congo.

Avec la sortie de *L'Affaire Chebeya,* un film consacré au procès qui a suivi l'assassinat de Floribert Chebeya, dirigeant de La Voix des sans voix, une organisation de défense des droits de l'homme indépendante du pouvoir, Thierry Michel se retrouve à nouveau au centre de polémiques, à la fois témoin et acteur de l'histoire tumultueuse du pays.

Certes, le cinéaste est belge, et le lien qui unit l'ancienne puissance coloniale à la République démocratique du Congo (ci-devant Congo Kinshasa et Zaïre) reste plus fort et affectif que les relations entre la France et ses ex-colonies africaines. Mais pas de colons dans la famille de cet enfant du pays minier wallon, simplement une furieuse envie de voyager née d'une enfance confinée. Cette bougeotte se combine avec une activité militante d'extrême gauche qui mène Thierry Michel d'abord en Algérie, puis au Brésil.

« C'est là que j'ai découvert la culture africaine. Des amis congolais insistaient pour que je vienne filmer chez eux. » Quand il part pour Kinshasa, le cinéaste espère suivre la transition démocratique. On est fin 1991, le maréchal Mobutu a été

obligé de faire des concessions. Bientôt les troupes du régime mettent le pays à sac, prétextant le non-versement de leur solde. Thierry Michel est là, avec sa caméra. *« C'était chaos, mode d'emploi,* se souvient-il. *Le régime jouait la violence, l'organisation des pillages. »* Le réalisateur filme la destruction de Kinshasa, l'engrenage politique permet aux prédateurs de se maintenir au pouvoir. *Zaïre, la trace du serpent* sort en 1992 et fait le tour du monde, de festival en festival. Thierry Michel décide de filmer la fin de cette dictature, qui se fera encore attendre cinq ans.

En 1993, le documentariste est jeté en prison par la police mobutiste *« pour intelligence avec une puissance étrangère »*. Il faut l'intervention des ambassades occidentales pour le libérer, sans son matériau. Du coup, il réalise *Mobutu, roi du Zaïre* à partir d'archives, le portrait d'un despote qui mit en scène quelques-unes des pires tragédies du siècle.

Un réseau de complicités

Dans les années qui suivent la chute de Mobutu, Thierry Michel parcourt la toute nouvelle République démocratique en suivant le fleuve, jusqu'à ses sources. *Congo River* (2005) est une fresque impressionnante dont la réalisation a suscité la naissance d'un réseau de complicités dans tout le pays. Quatre ans plus tard, il filme la ruée minière dans *Katanga Business,* dont le héros est le premier ministre de la province, le très charismatique Moïse Katumbi.

Lorsque, en juin 2010, le cinéaste, qui a entre-temps tourné en Iran et en Belgique, apprend la mort de Floribert Chebeya, il part pour Kinshasa. En un an, il fera sept voyages, suivant l'enquête, puis le procès qui a suivi la mort du militant.

L'Affaire Chebeya dénonce l'assassinat, sordidement camouflé, d'un homme tombé aux mains de ses ennemis : la police du nouveau maître du Congo, Joseph Kabila. Mais ce film est aussi *« une comédie moliéresque »,* qui montre un système judiciaire contradictoire, inimaginable sous la dictature. Pour tourner dans le prétoire où s'affrontent avocats élevés chez les jésuites et magistrats militaires formés dans les académies françaises ou belges, Thierry Michel s'est adressé directement à ces derniers, court-circuitant le ministre de la justice. *« C'est vrai, je suis devenu un acteur de la pièce,* convient-il. *Le tout est de ne pas se laisser instrumentaliser. »*

Après des avant-premières houleuses en Belgique (l'opposition à Joseph-Désiré Kabila lui demandant de prendre fait et cause pour le candidat malheureux à la présidentielle, Etienne Tishisekedi), Thierry Michel s'apprête à présenter son film dans tout le Congo. *« Je suis le seul cinéaste à être en mesure de le faire »,* dit-il fièrement. ■

THOMAS SOTINEL

Le Canard enchaîné

L'affaire Chebeya : un crime d'Etat ?

Dans les faubourgs de Kinshasa, le 2 juin 2010, le militant des droits de l'homme Floribert Chebeya est retrouvé mort. Sans nul doute assassiné par la police.

Spécialiste du Congo, le talentueux documentariste belge Thierry Michel a filmé le procès des flics devant le tribunal militaire : une grande première. Les accusés nient effrontément, à la fois terribles et grotesques. On rit même au sein du crime d'Etat. Un doc salutaire, censuré au Congo. – **D. F.**